



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

DÉBAT RÉGIONAL

13/11/2013



Quel modèle républicain ?

13 novembre 2013

Conseil général de Seine-Saint-Denis
Hôtel du Département - Salle des séances
Esplanade Jean Moulin - 93000 - Bobigny

Animateur : **Edouard Zambeaux**, journaliste, producteur de l'émission *Périphéries* sur France Inter

PROGRAMME

08h45 ACCUEIL

09h00 INTRODUCTION

Stéphane Troussel, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis
Jean Pisani-Ferry, commissaire général à la stratégie et à la prospective,

Présentation de la note d'introduction au débat "Quel modèle républicain ?",
par **Mathilde Reynaudi**, co-responsable du chantier

09h20 **TABLE RONDE N° 1 – Le modèle républicain à l'épreuve des inégalités territoriales : comment garantir un égal accès au droit ?**

L'égalité des droits entre tous les citoyens est le fondement sur lequel s'est bâti notre modèle républicain. Pour faire vivre cette égalité, au-delà de sa seule proclamation, le territoire national a été maillé par les services publics et les relais institutionnels, dans tous les domaines (Éducation, Sécurité, Santé, Culture, etc...). Pourtant, dans un contexte de raréfaction des crédits publics et de la concentration de ces services publics d'une part, et d'accroissement des inégalités entre territoires d'autre part, force est de constater que l'égal accès aux services publics et aux droits n'est pas assuré. La Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre et le plus jeune de France métropolitaine, connaît ces déséquilibres plus que d'autres, en particulier au regard des besoins qui s'y concentrent. La désertification médicale, le manque de moyens dans les établissements scolaires ou le nombre élevé de chômeurs suivis par les conseillers de Pôle Emploi sont autant d'indicateurs de disparités qui ne permettent pas de répondre correctement aux besoins des citoyens de ce territoire spécifique. La question est donc posée à notre modèle républicain de son adaptation au recouvrement des inégalités sociales et territoriales, identifié depuis le début des années 1980 dans les programmes de la politique de la ville, notamment.

Saïd Hammouche, fondateur de Mozaïk RH, Cabinet de recrutement et de conseil spécialisé dans la promotion des chances et de la diversité,

Xavier Guillaume, médecin-directeur du centre de santé d'Aubervilliers, membre du groupe de travail de la conférence de lutte contre la pauvreté,

Christine Thiebot, proviseure du Lycée Jacques Brel à La Courneuve,

Mathilde Reynaudi, chargée de mission au Commissariat général à la stratégie et à la prospective.

Échanges avec la salle

#FR10A

www.strategie.gouv.fr

11h00

TABLE RONDE N° 2 – Démocratie locale et citoyenneté : le modèle républicain peut-il encore faire société ?

La Seine-Saint-Denis incarne, plus que d'autres, la diversité, et il s'y rencontre et s'y développe une multiplicité d'identités individuelles et collectives qui questionnent l'identification automatique à un corps social homogène. En ce sens, la Seine-Saint-Denis peut apparaître comme un laboratoire de la société française de demain. Dans le même temps, l'État ne peut plus, à lui seul, élaborer les réponses à toutes les attentes. Il doit travailler avec de nombreux échelons locaux, acteurs sociaux et privés. L'enchevêtrement de ces différentes responsabilités contribue à une certaine perte de lisibilité et de confiance dans les administrations et les services publics, alors même que la non-résorption des inégalités accroît les attentes vis-à-vis de la puissance publique. Sur le plan politique, on constate une certaine désaffection vis-à-vis de l'action comme du personnel politique, la difficulté à enrayer durablement le chômage mettant à mal la confiance dans l'action publique. Pour autant, cette défiance croissante n'empêche pas de nouvelles formes de participation et de nouvelles solidarités d'émerger. Nombreux sont en effet les individus qui souhaitent s'engager au-delà ou à la place du vote et prendre part aux processus de décision collective. La France a ainsi cherché à adapter son modèle de participation démocratique. La décentralisation, l'obligation pour les communes les plus importantes de mettre en place des instances de démocratie locale comme les conseils de quartier on inscrit dans la loi ces évolutions. Quelles formes prennent ces types spécifiques de participation citoyenne ? Comment le modèle républicain peut-il accompagner ces nouvelles exigences démocratiques pour faire société, au-delà des instances de démocratie locale désormais traditionnelles comme les conseils de quartier ?

Leyla Arslan, co-auteur de l'essai *Organisez-vous ! Construire la participation politique dans les quartiers populaires*,

Mohamed Mechmache, co-auteur d'un rapport commandé par François Lamy sur la participation des citoyens et fondateur de l'association AC LEFEU,

Marie-Cécile Naves, chargée de mission au Commissariat général à la stratégie et à la prospective,

Patrick Norynberg, directeur général adjoint en charge des questions de démocratie et de développement du territoire à Aulnay-sous-Bois.

Échanges avec la salle

CONCLUSION ET TÉMOIGNAGE

Daniel Goldberg, député de la Seine-Saint-Denis